

ARIA Poitou-Charentes

Association du Réseau des Intervenants en Addictologie de Poitou Charentes

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Le 12 février 2013 à 20 h 00, à Niort (79), les personnes suivantes se sont réunies en Assemblée Générale constitutive pour créer une association. Etaient présentes :

Titre	Nom	Prénom	Structure	Adresse	Code	Ville
Mr	BASSOFIN	Daniel	Synergie 17 11 Rue des Signaux	Z.I. L'Ormeau de Pied	17100	SAINTES
Dr	BINDER	Philippe	ICARES	1 allée des tilleuls	17430	LUSSANT
Mr	BLANCATO	Christophe	Rue Pasteur	La Varenne	17430	TONNAY CHARENTE
Mr	CHAPRON	Vincent	Médecin	13 Allée des Jardins	79270	FRONTENAY ROHAN ROHAN
Mr	CHAUVET	Pascal	Pôle Santé Social	14 Rue des Alouettes	17470	Aulnay de Saintonge
Dr	CHAVAGNAT	Jean-Jacques	CH Laborit	Avenue de la Milétrie	86000	POITIERS
Mr	CHAVANT	François	CEIP ADDICTOVIGILANCE	2 Rue de la Milétrie	86021	POITIERS CEDEX
Mr	ETIENNE	Sylvain	Alcool Ecoute Joie & Santé	109 Rue de la Cure	79000	NIORT
Mme	FALCONNET	Cécile	CHI Pays de Cognac	Rue Montesquieu	16000	COGNAC
Mr	FASSEUR	Patrick	CH LA ROCHELLE	Rue Marius Lacroix	17000	LA ROCHELLE
Mr	FOUCHER	Benoît	CH Marius LACROIX	Rue Marius Lacroix	17000	LA ROCHELLE
Mr	GESTIN	Bernard	Vie Libre	5 Rue des poètes	17180	PERIGNY
Mr	GILBERT	Fabrice	Psychologue	16 Bis Av de Metz	17000	LA ROCHELLE
Mr	HENNETON	Hugo	CAARUD	16 Rue Nambot	79000	NIORT
Mr	LAUTARD	Bernard		55 avenue Diéras	17300	ROCHEFORT
Dr	LEBIGRE	Patrick	Médecin	53 Rue Thiers	17300	ROCHEFORT
Dr	LECERF	Eric	Médecin	9 Rue du Four	79000	BESSINES
Mr	LE PADELLEC	Patrick	Pharmacie du Pontreau	40 Rue de Brémaudière	79000	NIORT
Dr	MORISOT	Marie Cécile	CCAA -	40 Av Charles de Gaulle	79000	NIORT
Dr	MOUNSANDE	Serge	Centre hospitalier	40 Av Charles de Gaulle	79021	NIORT
Mr	PENICAUD	Bernard		52 Rue Ste Catherine	79000	NIORT
Melle	PERRIER	Julie	La Gandillonnerie		86350	PAYROUX
Dr	PINTON	Frédéric	La Gandillonnerie		86350	PAYROUX
Mr	PRUNEAU	François	CHI Pays de Cognac	Rue Montesquieu	16000	COGNAC
Dr	SORBE	Gilles		8 Rue du Peu du Roy	17137	NIEUL SUR MER
Mr	THIRIET	Yves	Association Alcool Ecoute Joie	2 Rue du pré des Rosées	86000	POITIERS
Mme	TILLIER	Martine	Synergie 17 11 Rue des Signaux	Z.I. L'Ormeau de Pied	17100	SAINTES
Dr	TILLY	Catherine		277 Av de la Rochelle	79000	NIORT

Mr LEGRAND Philippe du Centre Alpha de Royan, absent pour raison de santé, avait fait part, par écrit, de son intérêt pour l'association et de son intention de se présenter au Conseil d'administration.

Se sont excusés : Mme DEGLOS, Mme ABADIE, Dr LECROART, Mme GUILLEMAIN-GIRARD, Mme LE BRIS, Mr GRENIER, Mr JABER.

M. Jean-Jacques CHAVAGNAT est nommé président de séance

M. Philippe BINDER est nommé secrétaire de séance

Tous les textes discutés ont été projetés à la vue de tous dans la salle sur écran géant.

B3 JTC

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation de la décision ARS
2. Proposition de création d'une association régionale.
3. Détermination des principes de base
4. Présentation des statuts : discussion article par article
5. Vote sur l'ensemble des statuts et sur la cotisation
6. Election d'un Conseil d'Administration : appel à volontaire suivi de vote
7. Désignation d'un commissaire aux comptes et d'un attributaire pour la déclaration en préfecture
8. Localisation du siège
9. Réunion du 1^{er} CA avec élection du bureau
10. Elaboration d'un calendrier d'association 2013
11. Questions diverses

1. Il est rappelé par lecture la note de cadrage de l'ARS

Note de cadrage

Dans le cadre de la politique relative aux réseaux de santé portée par l'ARS, un des objectifs est de parvenir, dès 2013, à un réseau régional unique en addictologie.

Au vu de l'expérience des réseaux de Santé « Alcool 86 » et « ICARES », depuis 2006, il a été convenu que les Dr BINDER et CHAVAGNAT proposeront à l'ARS, en février 2013, un projet de réseau de santé régional spécialisés sur les addictions, établi sur les principes suivants :

- Le réseau régional en addictologie a pour missions de favoriser :
 - l'accès aux soins,
 - la coordination,
 - la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charges sanitaires,
 - l'évaluation des prises en charges, afin de garantir la qualité des services et prestations.
- L'organisation du réseau régional nécessite une contractualisation avec l'ARS et repose sur :
 - la constitution d'une structure juridique, sous la forme d'une **association** ;
 - la participation des différents intervenants **privés ou publics** dont l'activité sanitaire entre dans le champ des addictions ;
 - le respect d'un **mode de fonctionnement** établi ;
 - l'établissement et le suivi de **critères d'évaluation** du service rendu
- Le champ d'activité du réseau régional en addictologie :
 - est régional dans sa structure, mais se développe à partir d'**unités locales multiprofessionnelles** de territoire équivalent ou inférieur aux bassins hospitaliers ;
 - concerne les patients ayant une ou des addictions à **l'alcool ou aux drogues illicites** ;
 - rassemble les intervenants **libéraux, institutionnels et associatifs** ;
 - est centré sur la coordination des soins et **ne porte pas sur la prévention** primaire ou collective.

Les principales étapes de la feuille de route sont les suivantes :

- constitution de la nouvelle structure juridique (associative), définition du mode d'organisation et de fonctionnement et du périmètre d'intervention : avant le 1er mars 2013 ;
- lancement de la nouvelle structure : 1er mars 2013 ;
- allocation par l'ARS d'un budget à la nouvelle structure : courant mars 2013;
- contractualisation avec l'ARS, à travers un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : juin 2013** au plus tard ;

- extension du périmètre géographique de la coordination des soins en addictologie (déjà présente en Charente-Maritime et en Deux-Sèvres) : à partir de **2013 en Charente** et 2014 dans la Vienne.

Le budget alloué à la nouvelle structure s'élève, en 2013, à **250 000 € proratisés sur 10 mois**, (208 333) soit, à l'échelle régionale, un financement supplémentaire de 50 000 € en année pleine pour la coordination des soins en addictologie.

Les critères d'évaluation médico-économique seront définis dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens liant le nouveau réseau régional en addictologie avec l'ARS.

B JJC

2. Il est rappelé par lecture le mode de mobilisation des partenaires

Suite à ces décisions, trois routages successifs ont été fait à partir du 16 janvier auprès de 389 adresses en région Poitou-Charentes (tous les contacts développés depuis 1991 et surtout 2006) pour inviter à une assemblée générale. 34 personnes ont répondu. Les personnes présentes en soirée à partir de 20h 00 le 12 février 2013 à l'IFSI de NIORT constituent donc valablement l'assemblée générale constitutive.

3. Choix des principes

Une première étude des principes est menée et il est décidé :

- Le nom de l'association sera différent du nom du réseau (Art 1)
- Les membres du réseau ne seront pas cotisants obligatoires à l'association (Art 5)
- Le conseil d'administration se composera d' **au moins** 3 intervenants de structures, 3 intervenants libéraux et 1 d'association d'entraide; avec au moins un intervenant de chaque département.

4. Présentation des statuts et discussion article par article

Chaque article a été lu, commenté et beaucoup ont été modifiés.

5. Les statuts rédigés ont été soumis au vote.

L'Assemblée Générale Constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés. Le montant de la cotisation annuelle, fixé à 10 €, est adopté à l'unanimité.

6. Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau

Suite à un appel à volontaire, l'Assemblée a voté à l'unanimité la composition du conseil d'administration qui s'établit ainsi :

Mr CHAVAGNAT Jean-Jacques
Mme TILLY Martine
Mr LEGRAND Philippe
Mr PENICAUD Bernard
Mr GILBERT Fabrice
Mme MORISOT Marie Cécile
Mr JACOUX Quentin
Mme FALCONNET Cécile
Mr SORBE Gilles
Mr GESTIN Bernard

Ceux-ci se sont réunis après l'AG et ont voté la composition des membres du bureau :

Mr CHAVAGNAT Jean-Jacques
Mr PENICAUD Bernard
Mr GILBERT Fabrice
Mme MORISOT Marie Cécile
Mr SORBE Gilles
Mr GESTIN Bernard

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

7. Désignation des commissaires aux comptes

Nomination du commissaire aux comptes titulaire : la société SAREC représentée par Monsieur Bernard LAFON

Nomination du commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Pierre LEFEVRE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, moins une abstention

Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à M. CHAVAGNAT Jean-Jacques aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Le siège social désigné est : 1 allée des tilleuls – 17430 LUSSANT

B3 JTC

9. La première réunion du conseil d'administration est fixée au lundi 4 mars à 19 h au CSAPA de Niort (40 avenue de St Jean d'Angely)

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

A Niort, le 12 février 2013

Mr CHAVAGNAT Jean Jacques
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Chavagnat', written in a cursive style.

Mr BINDER Philippe
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Binder', written in a cursive style.